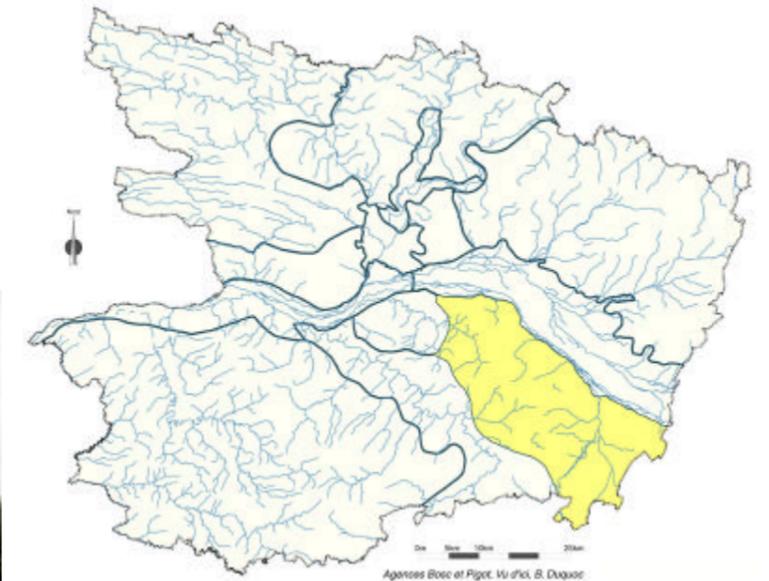


# LE SAUMUROIS :

ENTRE LOIRE ET LAYON, PLAINE AGRICOLE DOMINÉE PAR UN CONTREFORT BOISÉ



**Identification suite à l'analyse historique, physique et humaine**



Présence de nombreux dolmens — Vestiges carolingiens - Nombreux sites romains - Importance du Protestantisme au XVI<sup>e</sup> siècle. Identification au XVIII<sup>e</sup> siècle : Pays riche de grandes cultures, pays de vignobles, pays très ouvert sur l'extérieur (commerce important) - 1789 : Pays Républicains - Faible densité de population rurale.



Plateau entaillé par la vallée du Thouet  
Réseau hydrographique en éventail  
Série végétale de l'Aulne dans la vallée du Thouet avec la remontée d'une influence latéméditerranéenne dans la vallée.



Formations sédimentaires du Bassin Parisien  
Dominance du tuffeau (pierres appareillées ou moellons de tuffeau) - Toitures en ardoises—  
Série végétale latéméditerranéenne : chêne pubescent, orme, chêne sessile - Importance des massifs forestiers - Céréaliculture prédominante - L'habitat troglodyte avec annexes construites, transformé au XIX<sup>e</sup> siècle avec la construction de grands volumes d'habitation, maisons à plusieurs pièces avec façade travaillée.



Bassin du Thouet : développement des activités dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie, notamment au niveau des pôles urbains. Réseau de desserte majeur parallèle à la Loire plus un axe transversal Nord-Sud dans la vallée du Thouet.

# LÉGENDE

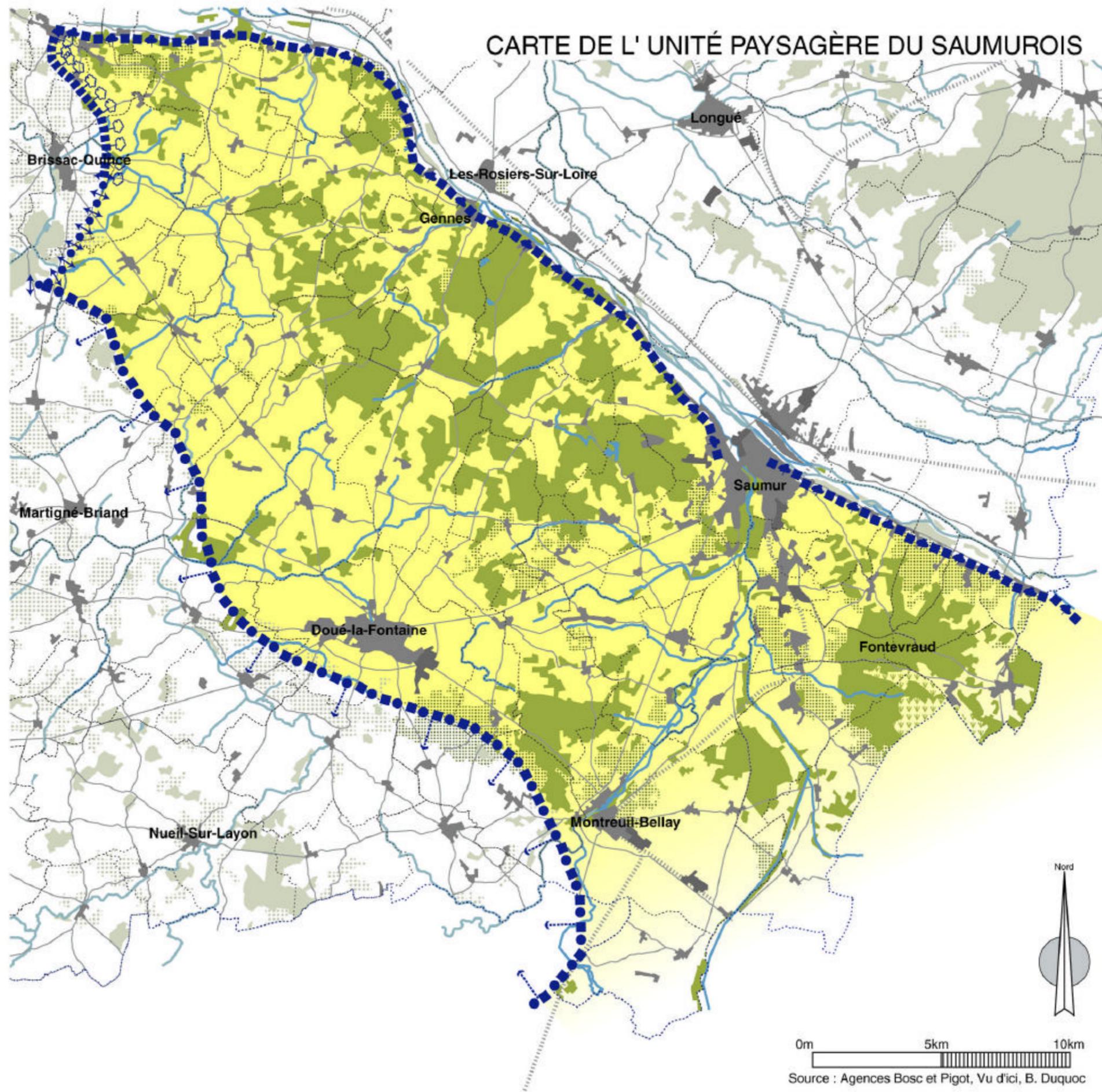
## Les limites de l'unité

- Coteau urbanisé et boisé de la vallée de l'Anjou
- ☐ Coteau de l'Aubance souligné par un barreau boisé en ligne de crête
- ⬮ Limite progressive liée à une modification de l'occupation des sols et de la structure du paysage
- Coteau (au sens large) viticole du Layon  
Phénomène de bascule physique et visuelle
- ▶ Continuité structurelle vers les départements de l'Indre et Loire et des Deux Sèvres

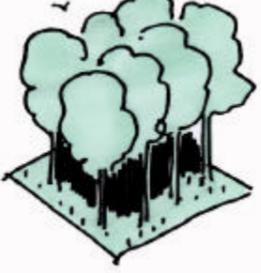
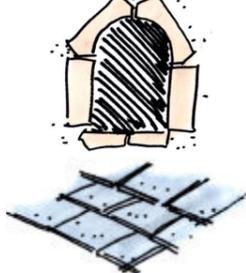
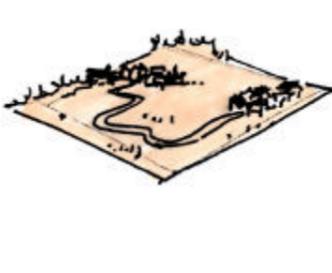
## Légende générale

- Limite départementale
- Limite communale
- ☐ Habitat
- Boisements
- ▨ Vergers et vignes
- ⋯ Réseau ferroviaire
- Réseau viaire
- Route principale
- Autoroute
- Cours d'eau
- Etangs

# CARTE DE L' UNITÉ PAYSAGÈRE DU SAUMUROIS

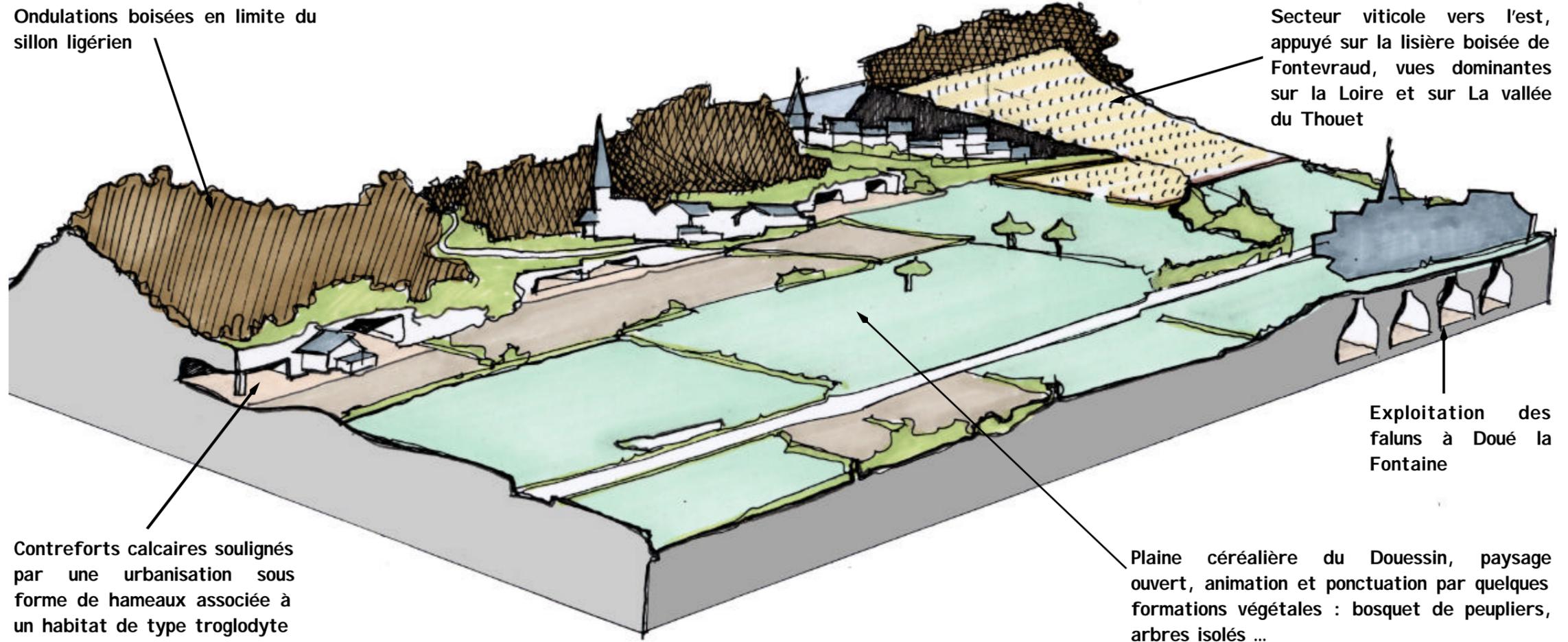


# MOTS CLEFS - AMBIANCES

<b>PLAINE AGRICOLE</b>	<b>BOIS ET FORÊTS</b>	<b>VIGNES</b>	<b>PEUPLIERS</b>	<b>TUFFEAU/ ARDOISE</b>	<b>HAMEAUX</b>	<b>TROGLODYTES</b>	<b>MOULINS</b>
							
							

Ondulations boisées en limite du sillon ligérien

Secteur viticole vers l'est, appuyé sur la lisière boisée de Fontevraud, vues dominantes sur la Loire et sur La vallée du Thouet



Contreforts calcaires soulignés par une urbanisation sous forme de hameaux associée à un habitat de type troglodyte

Plaine céréalière du Douessin, paysage ouvert, animation et ponctuation par quelques formations végétales : bosquet de peupliers, arbres isolés ...

Exploitation des faluns à Doué la Fontaine

## LIMITES ET CONTINUITÉS PAYSAGÈRES DE L' UNITÉ

### LES LIMITES PAYSAGÈRES

- **Au nord, la ligne de crête du coteau urbanisé et boisé de la vallée de l'Anjou** renforcée par des boisements imposants en aval de Saumur : rupture physique, bascule visuelle sur l'ensemble de la vallée de l'Anjou.
- **Au sud, le coteau (au sens large) viticole du Layon,** rupture topographique associée à une limite d'occupation des sols liée à la viticulture (phénomène de bascule physique et visuelle).
- **A l'ouest, une limite plus subtile, physique et visuelle** qui s'appuie d'une part sur le coteau de l'Aubance (au niveau de Saint-Saturnin - Charcé-Saint-Ellier) souligné par un barreau boisé en ligne de crête et d'autre part sur une limite progressive liée à la modification de l'occupation des sols et de la structure du paysage.

### DES CONTINUITÉS PAYSAGÈRES

A l'est, la limite du département est purement administrative. On observe une continuité parfaite avec les départements de l'Indre-et-Loire (grâce notamment à la continuité forestière) et des Deux-Sèvres.

Au nord le coteau de la vallée de l'Anjou :  
Longues vues panoramiques et dégagées



Au sud, bascule viticole vers l'unité paysagère du Layon



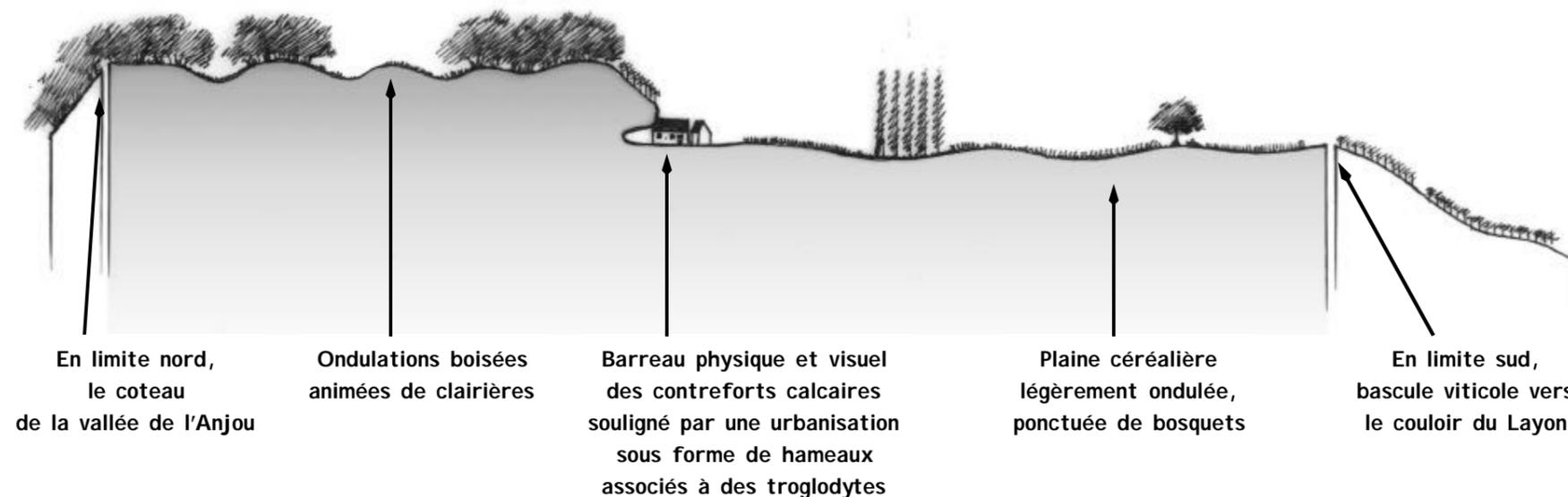
# UN TERRITOIRE ENTRE LOIRE ET LAYON

## UNE ORGANISATION EN BANDES PARALLÈLES

Le territoire de cette unité paysagère s'inscrit entre les deux sillons profonds de la Loire au nord et du Layon au sud. Le plateau profondément entaillé par un réseau hydrographique dense offre un relief complexe et moutonné qui engendre une perception agréable et toujours changeante des paysages (avec notamment le changement du fond de perspective). **Dans ce contexte, le paysage s'organise en bandes parallèles à la Loire et au Layon :**

- la ligne de crête du coteau calcaire escarpé dominant la Loire;
- une large bande d'ondulations boisées et de clairières agricoles et/ou viticoles, et parfois urbanisées;
- un barreau visuel et physique formé de contreforts calcaires soulignés en ligne de crête par des boisements (notamment en aval de Saumur), couverts par des vignobles sur les pentes (notamment en amont de Saumur et ponctuellement en aval) et, en pied de paroi, par un habitat de caractère et de troglodytes;
- la plaine céréalière de Doué-La-Fontaine (du Douessin) constituée de larges ondulations soulignées par les lignes de culture, et ponctuée de bosquets de peupliers ou de quelques arbres isolés;
- la ligne de crête du coteau viticole du Layon.

## Coupe de principe du plateau du Saumurois

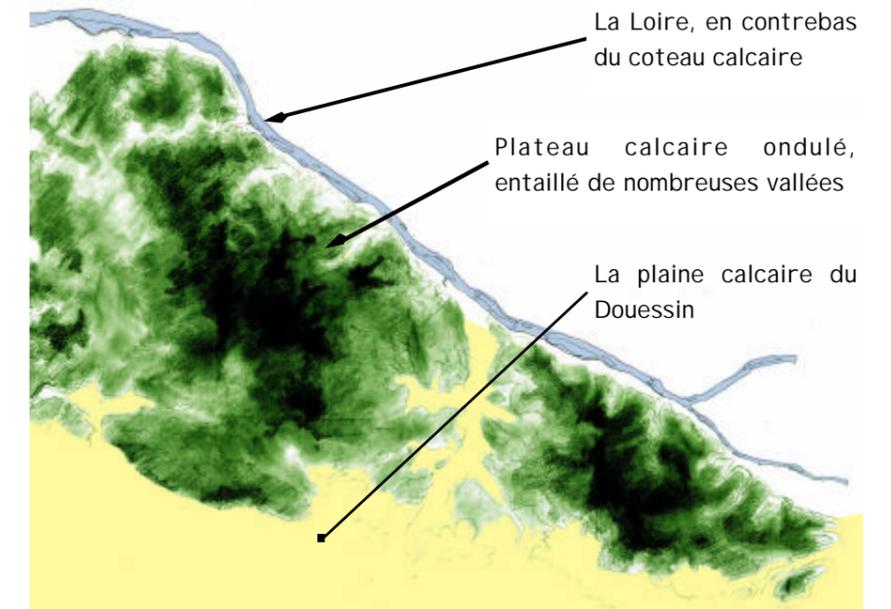


## RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



Dans le Saumurois, les rivières ont largement entaillé le plateau calcaire.

## Carte topographique du relief du plateau calcaire de Saumur



Ainsi, le paysage de cette unité joue sur le contraste et l'alternance entre bois, cultures et vignes. Leur association et la variation des proportions génèrent des paysages forts, aux ambiances marquantes qui permettent de déterminer 3 sous-unités paysagères :

- 1 - Le Saumurois viticole
- 2 - Les clairières et ondulations boisées
- 3 - La plaine céréalière du Douessin

Le paysage de cette unité paysagère s'articule cependant autour d'autres éléments structurants marquants qui caractérisent l'unité paysagère du Saumurois :

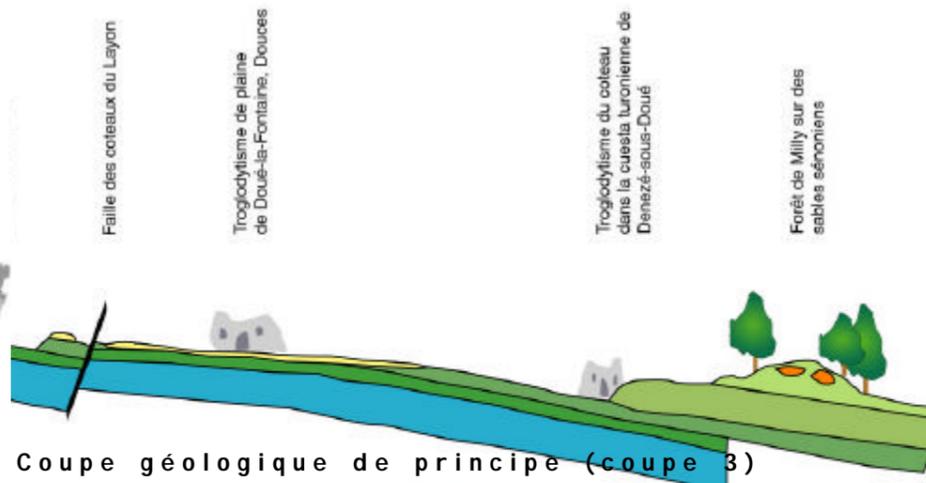
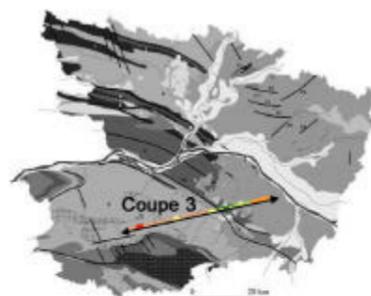
- un patrimoine bâti ancien de caractère,
- un réseau électrique aérien dense, organisé en étoile depuis le poste de Distré,
- trois points d'articulation urbaine

## UN PATRIMOINE BÂTI ANCIEN DE CARACTERE

### • Toitures d'ardoises, façades de tuffeau

L'habitat traditionnel de cette unité joue sur le contraste des couleurs froides et dures, sombres et claires... Le tuffeau et les moellons calcaires blanc-crème, lumineux et clairs, jouent un rôle important dans la palette chromatique et texturale.

Les pierres de taille sont utilisées sur les édifices majeurs, en encadrement de baies, pour les lucarnes, pour les corniches, souvent sculptées de motifs variés suivant les époques. Les moellons constituent les murs et les murets.



Coupe géologique de principe (coupe 3)

### • Un habitat troglodyte dense

Le paysage troglodyte de cette unité regroupe plusieurs formes d'habitats aux caractéristiques architecturales bien identifiables. Troglodytes de plaines ou de coteaux se retrouvent alternativement en habitat isolé ou en anciens villages (exemple : Le quartier de la Seigneurie au Coudray-Macour, la rue des Perriers à Doué-La-Fontaine, le village de Rochemenier....). et offre soit une architecture sobre reflétant une occupation rurale soit au contraire des façades travaillées et ornementées, reflet d'un habitat seigneurial (exemple de Montsabert sur la commune de Coutures).

Constante dans le paysage, cet habitat engendre souvent un effet de surprise lié à une découverte tardive.

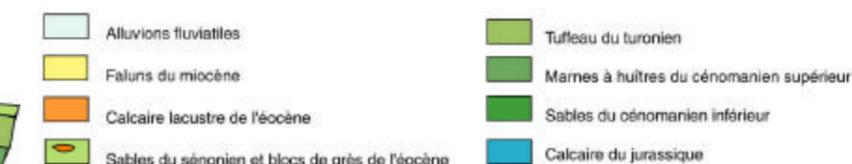


## RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



Les principales carrières de tuffeau (pierre de calcaire tendre) étaient situées, dans l'ensemble du Saumurois, notamment sur le bord du Thouet, à Bagneux, Saint-Cyr, Brezé, Vivy et Saumoussay. Certaines carrières sont exploitées dès le VII<sup>e</sup> siècle (carrière des sarcophages de Douces). Au XIX<sup>e</sup> siècle, plus de 100 carrières étaient en activité et fournissaient, en empruntant la Loire, les grands chantiers de Nantes.

La présence du calcaire trouve son origine dans la formation géologique de ce territoire sur les bords des sédimentations du bassin parisien.



### Un habitat troglodyte au cœur du saumurois

Source : « Anjou->Troglodytes en Saumurois » - 1987  
Réalisation DRAE et CATP - Conception B. Duquoc

« Au sud-est du Maine et Loire, répartis sans discontinuité sur environ 400 km<sup>2</sup>, des habitations isolées, des hameaux, des villages, entièrement creusés dans le calcaire, renferment tous les types d'habitat : rural, bourgeois, seigneurial, religieux. Il s'agit non pas d'un épiphénomène réduit dans le temps et dans l'espace, mais d'un mode de vie pendant plusieurs siècles, qui a donné naissance à des traditions particulières, à un langage, à des récits et légendes propres à cet habitat. Leur origine est très ancienne. Les quelques datations établies, remontent pour certaines au XII<sup>e</sup> siècle et sont nombreuses au XV<sup>e</sup>.

Il y a cent ans, beaucoup de villages comptaient une majorité d'habitat troglodyte et seulement une ou deux maisons non troglodytique. Les troglodytes constituaient des logements sûrs, isothermes, dont l'entretien ne coûtait rien et que l'on pouvait agrandir au gré des circonstances. Ils succèdent parfois à des caves d'extraction de pierre mais ont souvent été creusés à usage d'habitation. On distingue quatre sortes d'excavations :

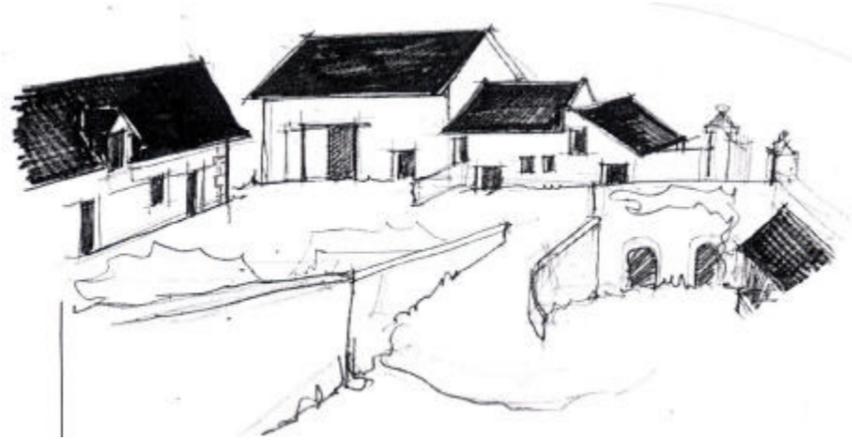
- 1 - Les carrières de tuffeau et de falun
- 2 - Les souterrains-refuges
- 3 - Les troglodytes de falaise en bord de Loire
- 4 - Les troglodytes de plaine

Ce type d'habitat, délaissé à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui considéré comme un patrimoine original de l'Anjou. Sa réutilisation et donc sa pérennité sont désormais possibles à travers la création de centres d'hébergements, de troglodytes, ou par la réhabilitation en habitat principal ou secondaire.

- **Un habitat rural sous forme de hameaux**

L'urbanisation rurale de cette unité paysagère s'appuie sur un habitat groupé sous forme de hameaux. Points de repères et relais visuels dans le paysage, ces hameaux jouent sur un registre de murs, l'imbrication des volumes en association avec une touche végétale.

Ils constituent des ensembles cohérents et homogènes dont on ne perçoit la qualité et diversité architecturale qu'en les pénétrant.



- **Autres points d'appels architecturaux**

- Les moulins (moulins tour, cavier ou chandelier... plus ou moins bien conservés) ponctuent et animent le paysage de ces hameaux.
- Manoirs et parcs, propriétés viticoles témoignent de la richesse de ce territoire.

- **Des bourgs et villages de caractère**

Ils sont généralement repérés par le clocher en point d'appel ou un château (exemple de Montreuil-Bellay) et s'inscrivent dans un ensemble végétal dense. Implantés en position légèrement dominante, l'urbanisation s'étage sur les pentes rendant parfois l'intégration des extensions difficiles (ex : Montreuil-Bellay — Vauldenay)



---

## RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE

---



### Une unité architecturale

#### Système de production traditionnel :

Céréales et vignes d'où l'importance des volumes nécessaires pour stocker le matériel, héberger les chevaux et conserver la nourriture des animaux (foin, paille...)

#### Habitat traditionnel :

L'habitat traditionnel du Saumurois a évolué au cours des siècles. L'habitat troglodyte de coteau ou de plaine avec ses annexes construites s'est transformé au XI<sup>e</sup> siècle avec la construction :

- de grands volumes d'habitation;
- de maisons à plusieurs pièces avec façade travaillée (frontons, encadrements...) qui traduisent l'enrichissement progressif du pays (développement entre autre de la viticulture);
- sur la maison, présence d'un grenier à céréales et en dessous la cave - Accolée à la maison, le pressoir d'où s'écoulait directement le vin vers la cave;
- les annexes et les stockages sont soit des bâtiments indépendants soit, dans la majorité des cas, aménagés dans d'anciennes caves d'extraction du tuffeau. (Au XI<sup>e</sup> siècle, il existait plus de 100 caves d'extraction de tuffeau. Aujourd'hui, une seule cave reste en activité. Elles ont ainsi été progressivement reconverties).

#### Matériaux :

Pierres appareillées ou moellons de tuffeau - ardoises en toiture.

#### Formes urbaines :

La maison et les bâtiments forment une cour intérieure fermée par un mur avec un portail d'entrée ouvrant sur l'accès.

## UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN DENSE ORGANISÉ EN ÉTOILE DEPUIS LE POSTE ÉLECTRIQUE DE DISTRE

Implanté au sud du bourg de Distré, dans un paysage agricole ouvert et dégagé, animé de douces ondulations, le poste EDF rassemble deux types d'éléments aux volumes, lignes, couleurs... différents et dont les impacts visuels et la dominance sur le site diffèrent.

- **Le maillage du réseau électrique** : Lignes électriques tels des filins d'acier tendus entre des structures métalliques imposantes, parfois ramassées, parfois longilignes et élevées vers le ciel. Cet aspect métallique du maillage et des structures de soutien joue de la lumière et paraît d'autant plus visible au soleil. Vaste toile d'araignée, cet ensemble marque le paysage de l'unité dans sa globalité, domine physiquement et visuellement le paysage agricole, induit de larges entailles dans les bois et forêts, impose ses lignes et sa fonction. L'activité de production, de transport et de transformation de l'électricité domine l'activité agricole pourtant bien présente.
- **L'ensemble des bâtiments du poste** : bâtiments de production et de transformation, maisons individuelles à proximité, clôtures en plaques béton... présentent des volumes cubiques imposants, aux couleurs claires se détachant violemment sur les fonds végétaux plus sombres : coulées vertes du Douet, du Thouet et de la RN 147 soulignée sur ce secteur par un double alignement de noyers. L'impact de ces bâtiments est visuellement très marquant, dans la mesure où ils ne rentrent pas vraiment dans la logique du maillage électrique, ils se surimposent et renforcent la domination du poste EDF sur le paysage par un mitage de l'espace.



## TROIS POINTS D'ARTICULATION URBAINE

### ■ Saumur

Sur le territoire de cette unité, l'image de la ville n'est pas celle de Saumur La Blanche la Ligérienne mais celle d'une ville imposante à l'urbanisation étagée sur le coteau de la vallée du Thouet.

Sur la ligne de crête, la silhouette du château domine et constitue un point d'appel et de repère, en contrebas sur les pentes, on peut observer les différentes époques d'urbanisation étirée sur tout le coteau.

### ■ Doué-La-Fontaine

La ville s'est construite au cœur d'une singularité géologique : un des plus importants dépôts de faluns du sud de la Loire. Les habitants ont vite compris l'intérêt d'un tel site favorisant l'exploitation et ce depuis l'époque carolingienne. L'emprunte urbanistique du Baron Joseph François Foulon demeure à Doué et encore plus celle de son jardinier Edme Crépin Chatenay qui a introduit dans la cité du falun la culture des rosiers.

Si le cœur du bourg et la structure ancienne ont conservé un caractère architectural et une organisation structurée de petite ville, ses lisières présentent une ambiance assez banale avec le développement de zones d'activités et de rocade.

### ■ Monteuil-Bellay

La position stratégique de la ville est particulièrement remarquable, dominant les axes routiers et la vallée du Thouet. Implantée sur un éperon rocheux, la silhouette de la dernière ville close du Maine et Loire est dominée en approche nord par le château et sa chapelle (site et patrimoine historique remarquables) et une urbanisation étagée sur la pente.

En revanche, depuis l'ouest, la perception de la ville est très différente. Depuis la route de Vauldenay, le château apparaît en point d'appel au cœur d'une végétation dense. En se rapprochant, seule une ligne d'urbanisation récente (datant environ des années 1950) en ligne de crête et la flèche de La Chapelle signalent la ville.

Vers l'est, la lisière urbaine est marquée par les volumes imposants d'une zone d'activités et par les vestiges d'un camp de concentration pour les tziganes.

# LÉGENDE

## Les limites de l'unité

- Coteau urbanisé et boisé de la vallée de l'Anjou
- Coteau de l'Aubance souligné par un barreau boisé en ligne de crête
- Limite progressive liée à une modification de l'occupation des sols et de la structure du paysage
- Coteau (au sens large) viticole du Layon  
Phénomène de bascule physique et visuelle
- ▶ Continuité structurelle vers les départements de l'Indre et Loire et des Deux Sèvres

## Les éléments structurants de l'unité

- Les articulations urbaines : Saumur, Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay
- Un réseau électrique aérien dense, en étoile depuis le poste de Distré
- Un barreau visuel et physique : Contreforts calcaires soulignés en ligne de crête de bois avec ponctuellement, sur les pentes, des vignobles et en pieds de paroi d'un habitat avec troglodytes
- Châteaux, moulins et demeures viticoles
- Un paysage de contraste et d'alternance jouant sur l'association et les proportions entre bois, cultures et vignes

## Séquences et sous-unités paysagères

- Le Saumurois viticole**

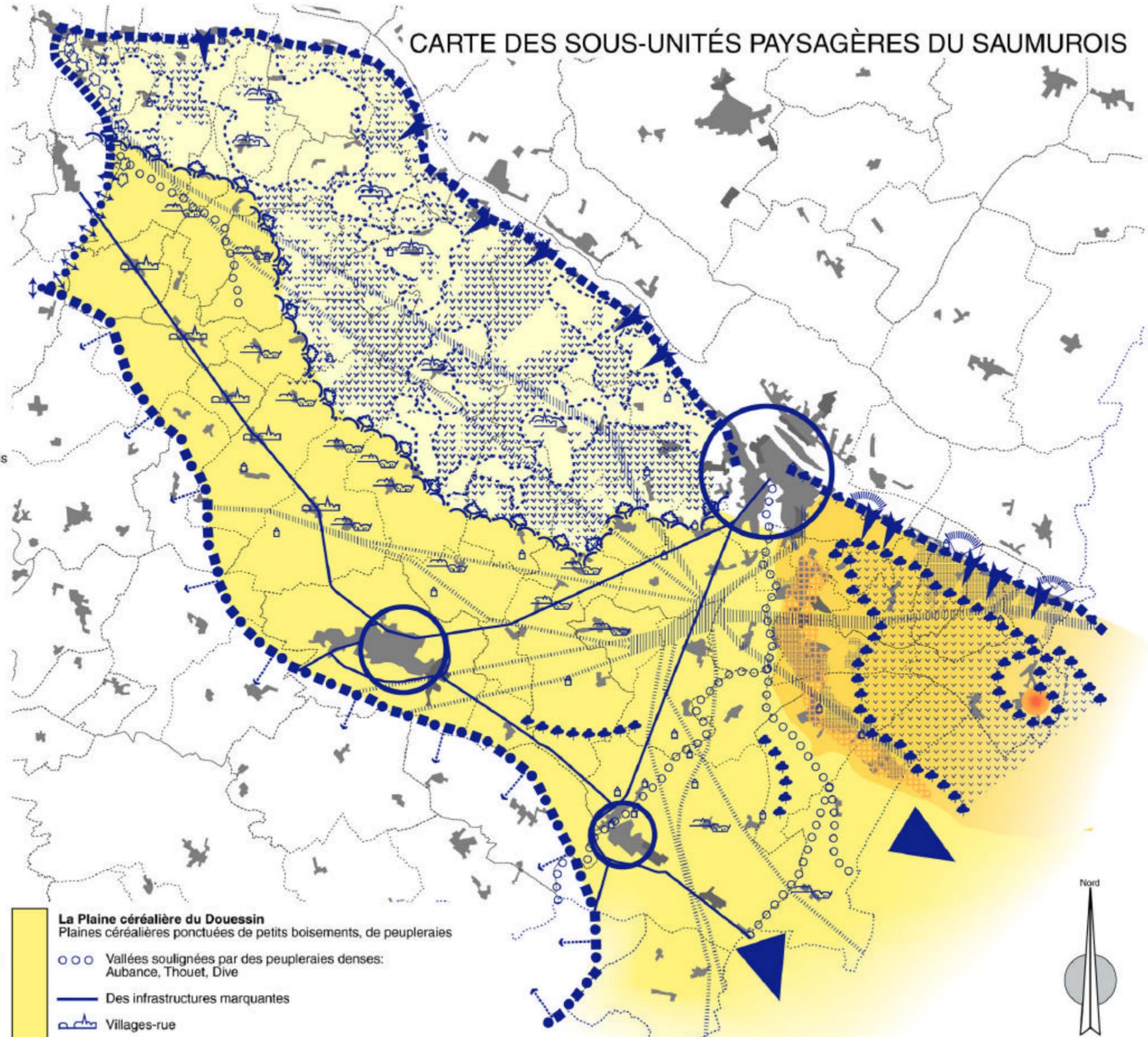
  - Secteur de bois et de lande du camp militaire de Fontevraud
  - Ondulations viticoles
  - Vues dominantes longues et dégagées sur la vallée de l'Anjou
  - ▶ Urbanisation dans les vallons perpendiculaires à la Loire
  - Cordon d'urbanisation ancienne entre villages et hameaux au cœur des vignobles dominant la vallée du Thouet et de la Dive
  - Fontevraud lové dans un vallon au cœur des bois

**Clairières et ondulations boisées**

  - Clairières agricoles accueillant principalement de la céréaliculture et parfois vignes et vergers
  - Ondulations boisées aux ambiances multiples
  - Villages hameaux
  - ▶ Urbanisation dans les vallons perpendiculaires à la Loire

- La Plaine céréalière du Douessin**  
Plaines céréalières ponctuées de petits boisements, de peupleraies
- Vallées soulignées par des peupleraies denses: Aubance, Thouet, Dive
  - Des infrastructures marquantes
  - Villages-rue
  - Barrières visuelles de certains bois jouant le rôle d'écrans ponctuels
  - Hameaux et villages de caractère associés à un habitat de type troglodytes

# CARTE DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES DU SAUMUROIS



### Légende générale

- Limite départementale
- ... Limite communale

0m 5km 10km  
Source : Agences Bosc et Pigot, Vu d'ici, B. Duquoc

### BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS-UNITÉ DU SAUMUROIS VITICOLE

Fermeture visuelle de la forêt de Fontevraud



Ondulations viticoles : rythme et graphisme des rangs de vignes structurant le paysage  
Paysage animé par des demeures viticoles, des maisons de vignes, quelques moulins

En ligne de crête, longues vues panoramiques et dégagées sur la vallée de l'Anjou

Urbanisation des vallons perpendiculaires à la Loire en association avec une végétation dense

UNITE PAYSAGERE DU SAUMUROIS  
SOUS-UNITÉ N° 1  
LE SAUMUROIS VITICOLE

■ Les limites de la sous-unité

- Au nord, la ligne de crête du coteau de la vallée de l'Anjou (rive gauche)
- Au sud, le coteau du Thouet et de la Dive (rive droite)
- A l'ouest, les limites de l'agglomération saumuroise
- A l'est, une continuité forestière vers le département de l'Indre et Loire.

■ Le paysage de cette sous-unité s'articule autour des éléments structurants suivants :

- **des ondulations viticoles** dominant soit la vallée de l'Anjou soit la vallée du Thouet, rythmées et soulignées par les lignes des rangs de vignobles, ponctuées par un habitat riche : demeures viticoles intégrées au cœur de parcs paysagers. Ces ondulations s'appuient sur la lisière boisée, écran visuel et physique, phénomène d'épaulement renforçant la force des vues vers les vallées de l'Anjou et du Thouet;

Côté Loire, les vallons perpendiculaires à la Loire engendrent les phénomènes d'ondulation et sont soulignés par une urbanisation importante, rattachée au village des bords de Loire.

Côté Thouet, le coteau viticole est souligné par un cordon d'urbanisation ancienne (entre villages et hameaux) dominant le Thouet et la Dive;

- **au cœur de la sous-unité, prennent place les ondulations forestières investies par une très large clairière.**

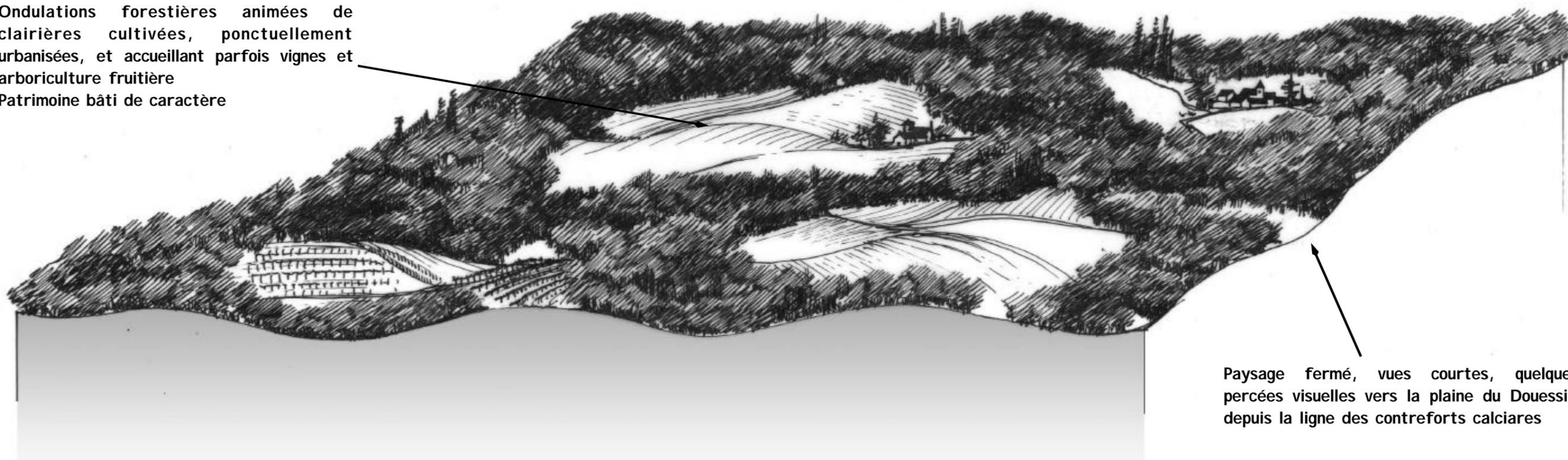
Il s'agit du secteur de Landes du camp militaire de Fontevraud. Ce site particulier, cerné par une lisière boisée, offre une ambiance singulière sur fond végétal de landes, ponctué de panneaux militaires, de chars, coupé par une voie rectiligne... ;

- **lové au cœur des bois, le site de l'abbaye de Fontevraud** se dévoile discrètement dans un lieu empreint de sérénité : un village de caractère autour d'une abbaye parfaitement protégée par de hauts murs d'enceinte.



### BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS-UNITÉ DES CLAIRIÈRES ET ONDULATIONS BOISÉES

Ondulations forestières animées de  
clairières cultivées, ponctuellement  
urbanisées, et accueillant parfois vignes et  
arboriculture fruitière  
Patrimoine bâti de caractère



Paysage fermé, vues courtes, quelques  
percées visuelles vers la plaine du Douessin  
depuis la ligne des contreforts calcaires

**UNITÉ PAYSAGÈRE DU SAUMUROIS**  
**Sous Unité N° 2**  
**CLAIRIÈRES ET ONDULATIONS BOISÉES**

■ Les limites de la sous-unité

- Au nord, la ligne de crête du coteau de la vallée de l'Anjou (rive gauche)
- Au sud, le barreau visuel et physique des contreforts calcaires soulignés en ligne de crête par des boisements, par des vignobles sur les pentes.
- A l'ouest, la ligne de crête de l'Aubance
- A l'est, Les limites de l'agglomération saumuroise dominant le Thouet

■ Le paysage de cette sous-unité s'articule autour des éléments structurants suivants :

- **la dominance de la forêt**, sous-unité densément végétalisée présentant une échelle intime, un paysage fermé, caractérisé par des vues courtes : absence de fond de perspective sauf au niveau des voies de communication, absence de point d'appel majeur, nombreux relais visuels très proches les uns des autres.

L'entrée et la sortie des bois et forêts constituent des événements marquants : effet de surprise, alternance et contraste entre fermetures et ouvertures, ombre et lumière. L'effet de surprise est encore plus marquant au niveau de la limite nord avec des percées visuelles sur le Val d'Anjou. Les bois et forêts gommant visuellement les reliefs pourtant présents;

- **des clairières cultivées et ponctuellement habitées**

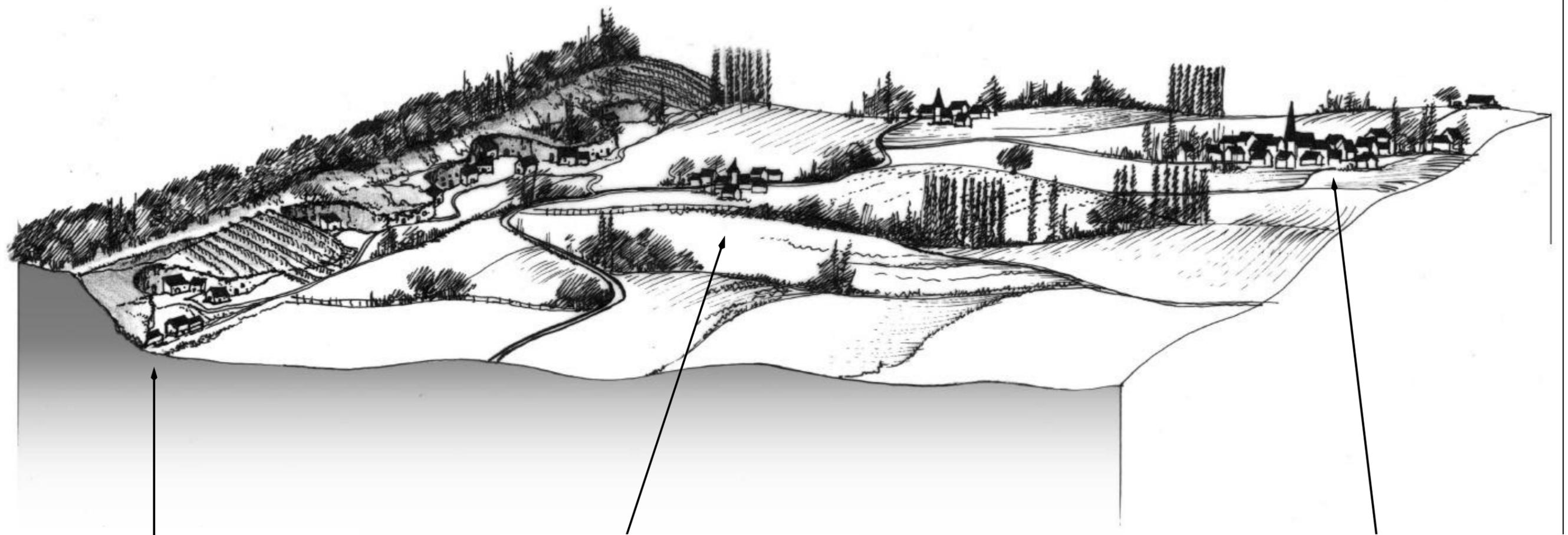
Le simple mot de clairière évoque tout l'impact paysager de ces ponctuations protégées par un écrin boisé, dégagées, animées par des vues relativement courtes (mais tellement plus dégagées que dans la forêt). L'ouverture du paysage se fait brutalement. La découverte paysagère se fait d'un relais visuel à l'autre.

De taille variable, ces clairières offrent des paysages agréables, vallonnés, d'échelle humaine. Généralement cultivées (céréaliculture), elles sont ponctuées par un habitat ancien de caractère accompagné de quelques arbres et offrent parfois des trésors architecturaux comme le Prieuré, l'église de Saint-Pierre-en-Vaux... Ponctuellement, vignobles et arboriculteurs se sont implantés. Leur présence induit des lignes graphiques qui rythment et soulignent les ondulations du relief. Les villages de petite échelle présentent des structures de hameaux et possèdent un impact visuel restreint;

- **en lisière du coteau de Loire**, les vallons perpendiculaires sont soulignés par une urbanisation importante rattachée aux villages ligériens situés en contrebas.



BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS-UNITÉ DE LA PLAINE CÉRÉALIÈRE DU DOUESSIN



Contreforts calcaires soulignés en ligne de crête par une frange boisée ponctuellement interrompue et au pied par une urbanisation sous forme de hameaux accompagnée d'un habitat de type troglodyte

Vaste plaine céréalière, ponctuée de quelques formations végétales comme des peupleraies, des arbres isolés, des parcs de demeures viticoles ... mais aussi de quelques moulins

Habitat traditionnel ancien de caractère, silhouette des villages de plaines regroupée autour des clochers, forme urbaine allongée

**UNITÉ PAYSAGÈRE ENTRE LOIRE ET LAYON**  
**SOUS UNITÉ N° 3**  
**LA PLAINE CÉRÉALIERE DU DOUËSSIN**

■ **Les limites de la sous-unité**

- **Au nord, le barreau visuel et physique des contreforts calcaires** soulignés en ligne de crête par des boisements, par des vignobles sur les pentes et en pied de paroi par un habitat de caractère avec troglodytes.
- **Au sud, la ligne de crête du coteau viticole du Layon**
- **A l'ouest, une limite progressive** liée à un changement d'occupation du sol et à la modification de la structure du paysage
- **A l'est, une continuité visuelle et structurelle vers les Deux-Sèvres et l'Indre-et-Loire**

■ **Le paysage de cette sous-unité s'articule autour des éléments structurants suivants :**

- **une vaste plaine céréalière** ponctuée çà et là par des bosquets de peupliers (masse de forme cubique avec des implantations parcellaires), de petits bois, des pépinières, des arbres isolés... des hameaux, des silos agricoles. Ce paysage ouvert est ponctué par ces éléments verticaux, écrans ponctuels, qui génèrent des cheminements visuels. Aux environs de Doué-La-Fontaine, à la saison estivale, les champs se parent d'un large panel de couleurs grâce à la culture des rosiers;
- **des hameaux de caractère** présentant une urbanisation dense avec imbrication des volumes et présence de troglodytes (cf. description des éléments identitaires de l'unité);
- **des vallées au relief plus ou moins prononcé mais dont les fonds sont totalement investis par les peupleraies** : vallées de la Dive, du Thouet, de l'Aubance... ceci engendre une fermeture des paysages par des écrans denses et opaques (printemps, été).  
A noter : les coteaux du Thouet, au nord de Montreuil-Bellay, sont ponctuellement soulignés par les lignes graphiques et rythmées de quelques vignobles;
- **des infrastructures routières marquantes** traversent cette sous-unité et relient les trois nœuds urbains (Saumur - Doué-La-Fontaine - Montreuil-Bellay). Elles soulignent le dynamisme agricole de ce territoire. La RD 781 est à l'origine de l'implantation de plusieurs villages-rues (Ambillou-Château, Louresse...) dont certains sont aujourd'hui contournés donnant une nouvelle image de ceux-ci (changement de fonction de l'axe principal).

